

La Prépa des INP de Grenoble
Bâtiment PLURIEL
701 rue de la Piscine
Domaine Universitaire - BP 81
38402 Saint Martin d'Hères Cedex
✉ : prepa.scolarite@grenoble-inp.fr
Tél : 04 - 76 - 57 - 47- 81



Vous êtes admis.e à La Prépa des INP de Cambrai, félicitations !



Pour vous inscrire, 6 étapes :

ETAPE 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus

L'inscription administrative est conditionnée par l'acquiescement préalable (par paiement ou exonération) de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (ou CVEC).

Lien : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> ou QR code ci-contre.

Le montant est de 103€ (conditions d'exonération). Vous obtiendrez un justificatif de paiement que vous devrez fournir au moment de l'inscription en ligne de Grenoble INP.

Attention ! Document à conserver.



ETAPE 2 : Droits d'inscription

Les droits de scolarité appliqués à l'Institut polytechnique de Grenoble sont ceux publiés par arrêté ministériel. Tout étudiant de l'Institut polytechnique de Grenoble doit procéder à son inscription administrative et s'acquiescer du paiement des droits de scolarité.

Attention ! Les élèves extracommunautaires ne sont pas exonérés des frais différenciés à La Prépa de Cambrai. A titre d'information, les élèves extracommunautaires devront payer approximativement 2850€.

ETAPE 3 : Inscriptions et réinscriptions en ligne à partir du 08/07/2024 après l'affichage des résultats du BAC.

Avant de vous connecter, veuillez préparer :

- votre N° INE (sur bulletins scolaires)
- votre propre N° de Sécurité Sociale/INSEE (à partir de 16 ans)
- une Carte Bancaire (obligatoire pour l'inscription en ligne)
- de l'attestation de paiement de la CVEC (cf. étape 1).

La liste des pièces à fournir est accessible au moment de l'inscription en ligne (voir étape 4).

Lien : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/etape-3-inscriptions-reinscriptions-en-ligne>



Procéder à votre inscription ou réinscription dans votre école

- La Prépa des INP Grenoble
- La Prépa des INP Valence
- La Prépa des INP Cambrai
- Grenoble INP - Ense3, UGA
- Grenoble INP - Ensimag, UGA
- Grenoble INP - Esisar, UGA
- Grenoble INP - Génie industriel, UGA
- Grenoble IAE - INP, UGA
- Grenoble INP - Pagora, UGA
- Grenoble INP - Phelma, UGA
- Polytech Grenoble - INP, UGA

Cliquer sur La Prépa des INP Cambrai

Lien : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscriptions-reinscriptions-en-ligne>



1ère inscription

Pièces nécessaires à votre inscription en ligne :

- Numéro INE : numéro figurant soit sur votre relevé de notes du baccalauréat français (n° INE ou BEA) soit sur votre ancienne carte d'étudiant.
- Carte bancaire pour procéder au paiement des droits.

[Procédez à votre inscription en ligne](#)



Vous inscrire en ligne sur le portail d'inscription en ligne de Grenoble INP du 8 juillet au 24 juillet 2024

<https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscriptions-reinscriptions-en-ligne>

Votre identifiant de préinscription est le suivant : **P24+n°PARCOURSUP**

Attention si votre n° de dossier Parcoursup est composé que de 6 chiffres, vous devez ajouter un zéro : **P240 + n° Parcoursup.**

Pensez à bien noter votre numéro étudiant qui sera généré lors de votre inscription (commençant par 424...) car vous en aurez besoin pour le dépôt des documents (cf. étape 4).

Attention ! Les dates limites d'inscription en ligne sont différentes selon la date de votre réponse définitive sur Parcoursup :

- Réponse "**oui définitif**" **au plus tard le 8 juillet 2024 inclus** : s'inscrire en ligne entre 8 juillet et 12 juillet à douze heures au plus tard (heure de Paris)
- Réponse "**oui définitif**" **entre le 9 juillet 2024 et le 12 juillet 2024 inclus** : inscriptions au plus tard le 19 juillet 2024 à douze heures (heure de Paris)
- Réponse "**oui définitif**" **entre le 13 juillet 2024 et le dimanche 18 août 2024** : inscriptions au plus tard le 23 août 2024 à douze heures (heure de Paris)

Fermeture de la scolarité entre le 25/07 au soir et le 21/08 au matin

Attention ! Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire en ligne (car vous n'avez pas de carte bancaire), **veuillez contacter la scolarité dans les meilleurs délais.** Un dossier d'inscription papier vous sera ensuite envoyé par le Service Scolarité.

Vous devrez lui retourner le dossier complété avec les pièces demandées au plus tard le 19 juillet.

ETAPE 4 : Dépôt des pièces dématérialisées

Depuis la page des réinscriptions (<https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscriptions-reinscriptions-en-ligne>), vous avez accès à la **plateforme numérique de dépôt de dossier** pour déposer vos documents dans la rubrique «Dossier d'inscription ou réinscription ». Vous pouvez déposer vos pièces dès la fin de votre inscription en ligne. Lors du dépôt de documents, ne pas oublier de cliquer sur "confirmer" à chaque dépôt de document.

Lien direct : <https://pjweb-inp.grenet.fr/pjweb-inp/page/login.jsf>



Attention ! Les documents devront être tous déposés pour le rdv de finalisation inscription (sauf la copie du diplôme du BAC qui vous sera délivré à partir de décembre 2024)

Saisir votre numéro étudiant commençant par 424... puis votre date de naissance.

Cliquez ici pour déposer les pièces

ETAPE 5 : Initialiser votre compte dans le système d'information



A faire uniquement après l'inscription Web



Je vous enverrai, suite à votre inscription en ligne, un mail avec vos identifiants et les liens permettant l'accès au compte. Il faudra impérativement utiliser les liens sans délai, car ils ne sont valables qu'un temps limité.

Attention Recommandation pour la création du mot de passe : Une Majuscule, une minuscule, 1 Chiffre, 1 caractère spécial, 12 caractères minimum, et ne doit pas contenir le nom ou le prénom.

Bien conserver l'identifiant de ce compte (appelé identifiant agalan) et votre mot de passe, qui est strictement personnel et ne doit pas être communiqué.

Ces identifiants vous permettront d'accéder à tous les services numériques. En cas de difficultés, merci de contacter la scolarité très rapidement.

Vous pourrez vérifier si vos identifiants fonctionnent en vous connectant avec vos identifiants au CAS de l'intranet : <https://cas-inp.grenet.fr/>

ETAPE 6 : INSCRIPTION LYCEE :

Envoyer un mail avec NOM PRENOM à ce.0590035t@ac-lille.fr afin que nous vous envoyions un dossier d'inscription.

Si vous souhaitez bénéficier de l'internat le mentionner dans le mail.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre le secrétariat de direction du lycée au 0327727780 jusqu'au 12 juillet et à partir du 26 août 2024.

Lycée Fénelon

Place Fénelon

59400 Cambrai

➤ **INFORMATIONS DIVERSES :**

CALCULATRICE : De type collègue non programmable, mais avec logarithmes et exponentielles, du type FX-92, TI30-XB, HP10s+, Jago, etc.

BLOUSE : Conservez la blouse coton utilisée en lycée. Elle est obligatoire pour les travaux pratiques de chimie et de biologie.

ORDINATEUR : Il est **nécessaire de disposer d'un ordinateur** et d'une connexion internet, afin de pouvoir travailler sur les exercices en ligne, préparer ses exposés, se connecter au mail universitaire, consulter son dossier étudiant...

Si vous devez investir dans un ordinateur, les préconisations des enseignants sont les suivantes :

- au moins un intel i5 assez récent (9ème génération)
- au moins 8 Go de RAM (16 c'est mieux)
- disque SSD uniquement (pas de système à double disque, 1 SSD + 1 HD).

Si le SSD n'est pas assez grand, avoir un HD est possible mais externe, pas interne).

Aucune préconisation sur la taille de l'écran, ni sur le poids (ultraléger ou normal). La carte graphique étant rarement utilisée dans les cours, pas de recommandation particulière.

Remarque : si vous n'avez pas d'ordinateur, et pas la possibilité d'en acheter un, quelques ordinateurs peuvent être prêtés par le Lycée Fénelon

➤ **LIVRES :**

Pour tous les étudiants : il faut acheter un livre de grammaire pour les enseignements d'anglais.

"English Grammar in Use". Plusieurs éditions existent :

Third edition 2004 ; Fourth edition 2012 ; Fifth edition 2019

ISBN 978-1-108-45765-1 Student's Book with answers

ISBN 978-1-108-58662-7 Student's Book with answers and ebook

RENTREE :

La date de rentrée est fixée au JEUDI 5 septembre 2024.

Les précisions vous seront données ultérieurement.